AB.COM ELEC
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €uros
Siège social : 29 rue d'Espagne
68170 RIXHEIM
920117082 RCS MULHOUSE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1ER MARS 2024

L'an deux mil vingt quatre,
Le 1er mars,
A 15 heures,

La société AB.COM ELEC, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €uros, ayant son siège social 29 rue d'Espagne, 68170 RIXHEIM, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 920117082 au RCS de MULHOUSE, représentée par Monsieur Abdelhak RACHDI en sa qualité de gérant,

Propriétaire de 500 parts de 10 €uro composant le capital social de la société AB.COM ELEC,

Associé unique de ladite Société,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social de la Société,
- Modification des statuts corrélative au changement de siège,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Monsieur Abdelhak RACHDI, Gérant, associé unique décide de transférer le siège social de la société du 29 rue d'Espagne, 68170 RIXHEIM au 18 rue Saint-Martin, 68440 HABSHEIM, et ce à compter du 1er mars 2024.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide de remplacer l'article 4 – SIEGE SOCIAL des statuts par les dispositions suivantes :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 18 rue Saint-Martin, 68440 HABSHEIM.

Il pourra être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine décision de l'associé unique ou par la prochaine décision collective extraordinaire des associés, et en tout lieu par décision de l'associé unique ou par décision collective extraordinaire des associés.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique à dressé et signé le présent procès-verbal.